

29 septembre 2022

**Prise de position de l'AGAB/ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) et de profunda-suisse (Association de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière) sur la nouvelle ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (ORM) du DEFR, le nouveau règlement sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM) et la nouvelle convention sur la coopération dans le domaine de la maturité gymnasiale (CCoop-MG)**

Monsieur le Conseiller fédéral Guy Parmelin,  
Madame la Conseillère d'État Silvia Steiner,  
Mesdames, Messieurs,

Le projet de la CDIP et du DEFR "Evolution de la maturité gymnasiale" (EVMG) suscite depuis le début du projet un grand intérêt de la part de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) : pour la première fois, un article spécifique stipulera que l'accès à l'orientation universitaire et professionnelle pour les élèves des gymnases est garanti - une étape importante que nous attendions depuis plus de 30 ans.

Le processus de choix des études et l'orientation scolaire dans les gymnases ont fait l'objet de nombreux projets de la CDIP et de la Confédération; l'orientation scolaire et de carrière dans les gymnases a été évaluée par le ZEM CES (voir Monitoring, 2019). La CDIP a adopté en octobre 2021 la stratégie nationale en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC). L'expertise pratique de l'OPUC<sup>2</sup>, c'est-à-dire de la Conférence spécialisée de la CDIP des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU) et des associations, n'a pas encore été intégrée au projet. Néanmoins, le nouvel article 5 sur l'OPUC a été formulé dans les ORM/RRM actualisés - en s'appuyant sur le sous-projet 4 de la CDIP sur l'aptitude aux études (2016).

Les associations AGAB/ASOU et profunda-suisse saluent et se réjouissent de l'inclusion de l'article 5 relatif à l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière dans les gymnases. De notre point de vue, les articles suivants devraient toutefois être adaptés ou précisés :

- **Art. 5**
- **Art. 8**
- **CCoop-MG ; complément à la section 4: Forum suisse de la maturité gymnasiale, Art.11 Composition et organisation**

---

<sup>1</sup> Projets :

- CDIP Sous-projet 3 : Echanges gymnases – universités, **CDIP Sous-projet 4** Orientation universitaire et de carrière, Rapport final
- **Monitoring** de la mise en oeuvre dans les Cantons de la recommandation 4 de la CDIP pour l'amélioration de l'orientation universitaire et de carrière dans les gymnases: ZEM, CES, 2019
- Commitment de swissuniversities 2019: Transition du gymnase à l'université – **Good Practices**, Mesures développées par les conseillères et conseillers en orientation, AGAB/ASOU
- **Prise de position** de l'AGAB/ASOU, 2021 (Point 1: Optimisation des processus de choix des études, Point 2: Étudier avec succès) comme de profunda-suisse

<sup>2</sup> Par le terme d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (**OPUC**), nous nous référons dans cette prise de position exclusivement aux **offices d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des cantons**, qui dépendent de la conférence spécialisée de la CDIP "Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)".

## Propositions d'adaptation pour l'art. 5 et l'art. 8 et complément à l'art. 11, section 4

Article avec proposition d'adaptation (en jaune)	Exposé des motivations
<p><b>Art. 5 Orientation professionnelle, universitaire et de carrière</b></p> <p>Une offre gratuite d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière est proposée aux élèves des gymnases.</p> <p>Les gymnases et l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière collaborent à la préparation du choix des études pendant toute la durée du gymnase.</p>	<p>L'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (OPUC) garantit une formation de qualité et le professionnalisme des conseillers et conseillères et ne poursuit pas d'objectifs commerciaux.</p> <p>La collaboration entre les gymnases et l'OPUC est la conséquence logique du sous-projet 4 de la CDIP sur l'aptitude aux études supérieures, qui exige précisément cette collaboration.</p> <p>Elle correspond à la <a href="#">stratégie nationale de l'OPUC</a>, adoptée par la CDIP en 2021. Elle stipule notamment que les élèves, les apprenti.es et les étudiant.es doivent être encouragé.es à développer des compétences en matière de gestion de carrière et préparé.es aux transitions tout au long de leur formation, de manière systématique et adaptée à chaque niveau, en impliquant tous les partenaires concernés (ligne d'action 1).</p>
<p><b>Art. 8 Objectifs des filières de maturité gymnasiale</b></p> <p>Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont capables :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>d'acquérir un savoir nouveau, tant disciplinaire que transversal;</li> <li>de développer leur curiosité, leur imagination ainsi que leur faculté de communiquer;</li> <li>de travailler seuls et en groupe;</li> <li>de raisonner de manière logique et de faire preuve d'abstraction;</li> <li>de penser de manière intuitive, analogique et contextuelle;</li> </ol>	<p>Nous saluons la formulation d'objectifs de formation qui garantissent la maturité personnelle et l'aptitude aux études des candidates et candidats à la maturité. Pour être durablement préparés à leur avenir scolaire et professionnel et aux décisions qui en découlent, les bacheliers ont besoin de compétences de carrière bien développées. De notre point de vue, il faut donc impérativement apporter le complément surligné en jaune, avec la motivation suivante :</p> <p>Voir la Stratégie nationale de la CDIP pour l'OPUC, ligne d'action 1.</p> <p>En cohérence avec la stratégie ci-dessus, les compétences relatives à la gestion de</p>

- f. de comprendre et d'appliquer des méthodes de travail et de réflexion scientifiques;
- g. d'évaluer les possibilités et les limites des méthodes scientifiques d'acquisition des connaissances et
- h. de gérer leur parcours scolaire et professionnel de manière compétente et adaptée à l'avenir (compétence en matière de gestion de carrière).

carrière (voir h.) devraient être intégrées à la fois dans le ORM/RRM parmi les objectifs de formation et, ultérieurement, dans la partie transversale et interdisciplinaire du plan d'études cadre (PEC) actualisé.

On peut ainsi garantir que ces compétences pertinentes pour la société et l'économie sont transmises à tous les élèves des gymnases et que l'égalité des chances peut être assurée conformément à l'objectif national de formation.

## CCoop-MG

### Complément à la section 4: Forum suisse de la maturité gymnasiale, Art.11 Composition et organisation

1 La présidence du forum est assurée chaque année en alternance par le SEFRI et par le Secrétariat général de la CDIP.

2 Le forum compte en outre:

- a. un membre de la direction du Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation (CSRE);
- b. un membre de la direction du Centre suisse de l'enseignement secondaire II (ZEM CES);
- c. un membre de la présidence de la Chambre des hautes écoles pédagogiques de la délégation Enseignement de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities);
- d. un membre de la présidence de la Chambre des hautes écoles universitaires de la délégation Enseignement de la Conférence des recteurs des hautes écoles suisses (swissuniversities);
- e. un membre de la présidence de la Conférence des directrices et directeurs de gymnases suisses (CDGS);
- f. un membre de la présidence de la CSM;

Nous saluons la création du Forum suisse de la maturité gymnasiale, géré par le DEFR et la CDIP. La possibilité de participer également au Forum en cas de besoin et sur proposition ne nous suffit pas. C'est pourquoi nous demandons le complément suivant à l'art. 11 (en jaune) :

Motivation :

Les conseiller.ères d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière sont des expert.es des voies et des transitions dans le système de formation ainsi que des exigences et des changements dans le monde du travail, qui sont notamment fortement accélérés par la numérisation. Lors du processus de choix des études, les gymnasien.nes acquièrent des compétences de gestion de carrière à long terme qui permettent une autoréflexion, un choix de formation conscient et une capacité d'adaptation dans un monde de la formation et du travail en pleine mutation.

Ainsi, l'OPUC contribue à l'égalité des chances au gymnase et au renforcement de la résilience des gymnasien.nes. De plus, l'OPUC peut apporter une compétence supplémentaire au forum grâce à ses connaissances du marché du travail. Cela est déjà mis en œuvre dans des comités cantonaux, comme par exemple dans la commission Gymnase - Haute école dans le canton de BE.

Pour ces raisons, le Forum a besoin de :

- |  |  |
|--|--|
| <p>g. un membre de la présidence de la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG);</p> <p>h. un membre de la présidence de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES) des hautes écoles universitaires (swissuniversities);</p> <p>i. Un membre du comité de l'AGAB/ASOU (Association suisse pour l'orientation universitaire) ou de profunda-suisse (Association de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière) et/ou de la CDOPU (Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière).</p> | <p>1. une représentation de la Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)</p> <p>2. des spécialistes de la transition entre le gymnase et les hautes écoles ainsi que du marché du travail. Au sein de l'AGAB/ASOU collaborent les spécialistes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des conseillers en orientation, d'études et de carrière des offices cantonaux</li> <li>- des conseillers aux études des hautes écoles</li> <li>- des conseillers aux études des institutions de l'enseignement supérieur</li> <li>- des conseillers des Career Services des hautes écoles</li> </ul> |
|--|--|

**Autres indications et ancrage de points importants dans la perspective de la collaboration entre les gymnases et l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière : art. 6, art. 22, art. 24, art. 25, art. 30, et du rapport explicatif 4.2.2 et 4.2.4**

Les changements dans la société et dans le monde du travail exigent des personnes qu'elles se développent en permanence et une capacité d'adaptation. C'est pourquoi les élèves ont besoin, tout au long de leurs études gymnasiales, mais aussi plus tard dans leurs études et en tant que travailleur.euses, de compétences transverses et supra disciplinaires qui les préparent, sur le plan professionnel et personnel, à de telles exigences.

L'AGAB/ASOU et profunda-suisse préconisent l'intégration des articles suivants dans le ORM/RRM, également dans la perspective de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. La collaboration continue entre l'OPUC et les gymnases favorise le développement de compétences en matière de gestion de carrière chez les gymnasien.nes.

**Art. 6 Égalité des chances**

L'OPUC contribue largement à assurer la continuité de l'accompagnement et du conseil de l'école primaire à la retraite. Elle contribue au dialogue entre les différents niveaux de formation - dans la mesure où la collaboration s'effectue selon un processus et une forme réglementée. Ainsi, les différentes transitions (école obligatoire - gymnase - université - monde du travail) peuvent être préparées et accompagnées par des interventions/offres appropriées en matière de conseil aux études et à la carrière. Cela encourage et renforce les jeunes et les adultes à gérer activement leur propre carrière et contribue à l'égalité des chances.

## **Art. 22 Enseignements transversaux**

L'interaction entre les gymnases et l'OPUC permet notamment de développer, pendant la durée de la formation gymnasiale, la capacité personnelle de réflexion, la responsabilité individuelle et la compétence à gérer sa propre carrière et son avenir (compétences en matière de gestion de carrière). Cela favorise l'aptitude générale aux études (CDIP-TP4 2014) des élèves et la prise en charge future de tâches exigeantes dans la société. Le maintien de l'employabilité reste une question importante, même après les études. (voir aussi (all.): [20220822\\_VNL>Weiterentwicklung gymnasiale Maturität.pdf](#) ([economiesuisse.ch](#))). L'OPUC assure la continuité du conseil tout au long du parcours scolaire et professionnel.

## **Art. 24 Échanges et mobilité**

Nous saluons l'intégration de l'article 24 dans MAV/MAR et soutenons la position et les explications de Movetia dans le cadre de la consultation.

Pendant la période gymnasiale, les conseiller.ères en orientation de l'OPUC créent un lien avec le monde des études et du travail. Dans la perspective de l'orientation professionnelle, les attentes en matière de compréhension de la culture et de la société ne cessent d'augmenter dans le cadre de la mondialisation et de la numérisation; l'ouverture (sur le monde), la flexibilité et les compétences sociales sont de plus en plus valorisées sur le marché du travail.

## **Art. 25 Engagement pour le bien commun**

L'art. 25 est considéré par l'OPUC dans la même perspective que l'art. 24 et est donc très bien accueilli.

## **Art. 30 Assurance et développement de la qualité**

Pour que les élèves puissent développer des compétences en matière de gestion de carrière, la collaboration entre les gymnases et l'OPUC doit également être examinée et adaptée en permanence aux besoins de la société, du monde de la formation/de la profession et aux évolutions économiques.

Le plan d'études cadre doit tenir compte de l'offre de l'OPUC et répondre à l'exigence de promotion des compétences en matière de gestion de carrière.

### **4.2.2 Renforcement de la pérennité des filières de maturité gymnasiale**

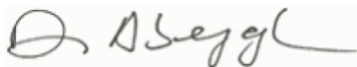
### **4.2.4 Clarification des conditions-cadres des filières de maturité gymnasiale**

La collaboration garantie et réglementée (dans le plan d'études cadre) entre les gymnases et l'OPUC contribue de manière décisive à la préparation des élèves "à relever les défis sociaux actuels et futurs" et à "l'acquisition de la maturité sociale". Dans ce sens, les conseiller.ères de l'OPUC apportent un soutien essentiel aux enseignant.es des gymnases dans les domaines d'enseignement visant à l'acquisition de compétences transversales et interdisciplinaires. Si les compétences en matière de gestion de carrière, au sens de leur définition, sont consolidées lors du passage après la maturité à un niveau de formation ultérieur ou dans le marché du travail, les exigences posées dans 4.2.2 et 4.2.4 sont pleinement satisfaites.

Les associations professionnelles AGAB/ASOU et profunda-suisse saluent l'orientation prise par le projet EVMG de réglementer les compétences transversales et pluridisciplinaires et d'accorder une plus grande importance au choix des études et de la profession. Cela implique de garantir également dans le plan d'études cadre la promotion des compétences en matière de gestion de carrière.

Nous espérons que la Confédération et les cantons impliqueront à l'avenir les offices cantonaux d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière ainsi que leurs associations professionnelles dans le développement des voies de formation académiques et que notre savoir-faire professionnel pourra ainsi être mis à profit. Par conséquent, nous souhaiterions être invités à participer aux groupes de travail correspondants et à d'autres consultations (notamment concernant le plan d'études cadre).

Nous vous remercions de votre attention.



Diana Abegglen  
Comité de l'ASOU

**Adresse de correspondance**

ASOU Secrétariat général  
c/o Studienberatung Basel  
Steinengraben 5  
4051 Basel  
[www.agab.ch](http://www.agab.ch)



Dr. Isabelle Zuppiger  
Présidente profunda-suisse

**Adresse de correspondance**

Secrétariat général profunda-suisse  
Burstwiesenstrasse 57  
8606 Greifensee

[www.profunda-suisse.ch](http://www.profunda-suisse.ch)